

QUESTIONNAIRE ECLAIRAGE PUBLIC 2022



Lettre d'information municipale N°2

Août 2022

Quel est pour vous l'aspect le plus important de l'éclairage public ? (hors Centre-bourg)

- Sécurisation des déplacements routiers
- Diminution du sentiment d'insécurité
- Une ambiance nocturne apaisante et valorisante
- Autre

Etes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public ?

- OUI NON

Pour quelle raison ?-----

Tranches horaires d'extinctions souhaitées ?

- De 21h à 6h00
- De 22h à 6h00
- De 22h à 6h30
- De 23h à 6h30

Autre :-----

Quelles sont vos propositions pour compléter ce dispositif d'économie en matière d'énergie ?-----

Merci de rendre votre réponse pour le 20 septembre au plus tard

Chères Mayetoises, Chers Mayetois,

Je suis heureux de vous retrouver pour cette nouvelle lettre d'information estivale.

L'été ouvre ses portes en grand dans notre commune sur un programme réjouissant de festivités et, malgré les fortes chaleurs et la sécheresse ambiante, l'enthousiasme général est perceptible.

En témoignent les dernières manifestations qui ont rencontré un vif succès. La fête nationale du 14 juillet avec son feu d'artifice, le concert de rock sur la place aux Foires, et plus récemment le spectacle « Bourdonner en Bourbonnais » ont été largement plébiscités par les nombreux participants. Ces soirées qui nous rassemblent sont de beaux moments de convivialité et de partage. Dans la même lignée, la Foire aux Paniers arrive à grands pas. Cette manifestation emblématique de notre village sera le point d'orgue de cet été.

En ce qui concerne les aménagements et les projets au sein de la Commune, nous constatons qu'ils portent leurs fruits de façon générale. Notre réfectoire fonctionne depuis le début de l'année et accueille plus de soixante élèves, la vidéoprotection est en service depuis début juillet, et d'autres travaux commencent à se mettre en place, non sans mal.

En effet, la guerre en Ukraine, l'augmentation des coûts des matières premières et la pénurie de certains matériaux retardent nos actions et celles des entreprises. Je voulais aussi exprimer toute ma solidarité avec mes collègues maires des communes qui ont été durement touchés par les intempéries du 4 Juin.

Plus de projets, plus de partages, plus de réussites, voici le maître-mot pour notre avenir et j'ose croire en l'avenir de notre belle commune. Soucieux de cet environnement privilégié et engagé en faveur du développement durable, je sollicite votre avis sur la gestion de notre éclairage public. Cette démarche participative est selon moi l'occasion de proposer, d'échanger et de débattre. Je vous invite donc fortement à y participer.

Pour finir, je souhaite souligner encore une fois l'implication des associations, des commerçants et de tous les Mayétois qui contribuent à mettre de la joie et de la bonne humeur dans notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été dans le respect de chacun.

Jean-Pierre RAYMOND

Ecole communale Yves DUTEIL:

On prépare la rentrée scolaire. Le 1^{er} septembre 2022, deux tout-petits vont faire leur première rentrée. L'effectif toutes classes confondues devrait se situer autour de 107 élèves, répartis en 5 classes.

Les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie restent inchangés pour la fin d'année 2022, malgré la hausse annoncée des différents fournisseurs.

Suite à la mise en place du nouvel espace famille via Vichy communauté, les retours sont positifs. Nous rappelons aux parents d'adopter une certaine rigueur sur la réservation des repas, En cas de négligence avérée, il sera appliqué une surfacturation de 2 euros supplémentaires.

Le secrétariat de la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou aide à l'utilisation du site internet. <https://www.espace-citoyens.net/vichy-communaute/espace-citoyens/>

Vidéoprotection:

La lettre municipale N° 1 faisait déjà état d'incivilités dans la commune et rappelait à la citoyenneté. La vidéoprotection mise en place depuis juin 2022 montre ses premiers résultats. Restons toutefois mobilisés, et même si ces équipements contribuent tant qu'à la tranquillité publique qu'à la sécurité collective.

Verbalisation électronique:

La commune s'est dotée depuis peu d'un moyen de verbalisation électronique pour sanctionner les incivilités (dégradations, vols, divagation d'animaux...), le non-respect du code de l'environnement (pollution, dépôt de déchets divers) et les infractions au stationnement faisant l'objet d'une procédure d'amende forfaitaire.

Budget principal:

Cette année encore, le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement permet de maintenir une capacité d'autofinancement suffisante afin de limiter le recours à l'emprunt. Malgré un contexte financier contraint et une hausse des prix, la mairie maintient son programme d'investissement. La section fonctionnement 2022 est particulièrement impactée par l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières.

Tourisme:

Les efforts de développement touristique portent leurs fruits. La commune compte désormais plusieurs gîtes et chambres d'hôtes apportant ainsi une offre d'hébergement touristique complémentaire.



Le Mayet de Montagne, le 5 août 2022

Entretien du cimetière:

La 1^{ère} tranche de reprise de concession vient de se terminer. D'autres procédures de reprises de concessions sont à venir. Pour autant, il reste des emplacements et monuments édifés sur les sépultures dégradées, assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles. En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit. D'autre part, l'équipe municipale essaye d'être le plus efficace possible, au regard de la réglementation actuelle qui interdit l'usage de désherbant. L'élément humain, est à notre avis, un élément fondamental pour la réussite et l'efficacité de l'entretien, et pour que nous puissions retrouver, à l'horizon 2022-2023, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect envers nos défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

EN BREF

IRONMAN

21 et 22 Août 2022

Pour la deuxième session consécutive, le comité des fêtes recherche des bénévoles pour encadrer les épreuves du samedi 21 et dimanche 22 août. Si vous voulez faire partie de cette équipe, merci de contacter Mme TARTARIN au 06 76 40 01 10.

TRAVAUX



Départ à la retraite :

Mme BOUDET Chantal, part à la retraite au 1^{er} septembre 2022. Nous la remercions pour ses 24 années consacrées au service des enfants et de la vie communale. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Agent spécialisé des écoles maternelles:

A la rentrée prochaine, Mme VERDIER Laura prendra ses nouvelles fonctions d'ATSEM. Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne réussite.

Illuminations et décorations de Noël:

Pour Noël, la mairie se pare de ses plus beaux habits de fête. N'oubliez pas de vous inscrire au concours des décorations de Noël avant le 23 Décembre 2022. La Mairie encourage l'utilisation de technologie permettant de concilier illumination et développement durable et encourage fortement l'extinction des illuminations à partir de 22h00.

Maisons fleuries:

Après deux années d'arrêt, nous souhaitons valoriser cette année encore votre passion pour les fleurs et l'embellissement de notre cadre de vie. Le jury a repris les visites de vos jardins comme à l'habituel et récompensera les participants lors de la cérémonie du 9 septembre à 18h00.

Appartements, avenue de la Libération

Le chantier touche à sa fin. Un studio et deux T2 seront disponibles à la location d'ici la fin d'année 2022.

Aménagements ludiques et sportifs :

Début des travaux de mise en place d'un terrain multisports et d'un skate-park à l'automne 2022. De quoi ravir petits et grands !!

Lotissement Village BUISSON, rue Paul Dassot

En août 2021, je vous annonçais la mise en vente de 16 lots de terrain constructibles sur le lotissement Les Buissons. Déjà 8 lots de vendus. Les terrains disponibles ont une superficie entre 716 et 1066 m² au prix de 19€ TTC. Pour tout renseignement, contacter la Mairie.

Plateforme point TRI :

Un investissement important est en cours pour la création de 17 plateformes points-TRI afin de stabiliser les containers et faciliter leur accès.

Travaux de fin d'année:

Mise en place d'enrobé sur le parking Beth. Reprise de la chaussée Lieu-dit La Couarle et Chemin de Dauge et sous le Bois. Suite à la demande d'administrés, nous étudions actuellement les projets de réfection de voirie complémentaire pour 2023.

AGENDA

21 et 22 Août 2022 IRONMAN

21 Août 2022 Foire aux paniers organisée par l'association des Amis de La Montagne Bourbonnaise

6 Novembre 2022 Repas de aînés, organisé par le CCAS au complexe F. Fayet



Mayétoises, Mayétois,

Le conseil municipal a évoqué la nécessité d'une profonde réflexion sur le thème de l'éclairage public.

Un décret de 2019 rend obligatoire, à l'horizon 2025, la mise aux normes de l'éclairage public.

Dans un souci de réduction, d'engagement environnemental et écologique, il devient nécessaire de rationaliser l'éclairage de façon plus économique.

Au regard du contexte économique et du coût de l'énergie, la municipalité souhaite donc s'engager dans une démarche de réduction de ses consommations énergétiques et une lutte contre la pollution lumineuse.

A l'instar d'autres communes, nous souhaitons mettre en place une extinction programmée de l'éclairage de 22h00 à 6h30 du matin, et réduire le nombre de candélabres.

A notre tour d'avoir cette réflexion. Aussi, je sollicite votre avis.

Merci de prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire ci-dessous et de nous l'adresser par mail mairie.lemayetdemontagne@orange.fr ou de le rapporter en mairie.

Votre retour est très important !

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Le Maire,

Jean-Pierre RAYMOND

